



Le territoire de Grand Bourg Agglo face au changement climatique



Le changement climatique est le fait majeur du siècle qui impacte déjà et impactera davantage dans le futur notre environnement et nos modes de vie. Il concerne tous les domaines qui préoccupent les territoires au quotidien : l'habitat, la mobilité, la ressource en eau, l'énergie, la qualité de l'air, les déchets, l'activité économique, un cadre de vie sain et agréable pour tous. Cette production vise à mieux connaître et appréhender le territoire de l'Ain face au changement climatique au travers de l'analyse de différents critères, dans l'objectif de guider l'action des décideurs sur les territoires.

Vulnérabilité du territoire



Nombre de jours en alerte sécheresse

90 Jours d'alerte en moyenne par habitant chaque année
71 en moyenne dans l'Ain



Risques naturels

87 % de la pop. concernée par un arrêté de catastrophe naturelle entre 2016 et 2020 (hors séisme)
50 % en moyenne dans l'Ain



Dépendance à la voiture

70,2 % des actifs travaillent hors de leur commune de résidence
77,4 % en moyenne dans l'Ain
15,5 % des actifs se déplacent autrement qu'en voiture
16,5 % en moyenne dans l'Ain

Données arrêtés préfectoraux 2016-2020

Données arrêtés catastrophes naturelles 2016-2020

Données INSEE 2018

Le territoire de GBA se situe dans la moyenne départementale en termes de proportion de parc bâti ancien et de taux global de précarité énergétique (21,8 % contre 20,3 % pour l'Ain).

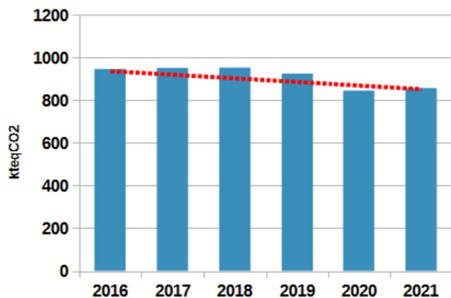
Ces 5 dernières années, plus de 87 % de la population ont été concernés par un arrêté de catastrophe naturelle. S'agissant de la ressource en eau, on compte en moyenne 90 jours d'alerte sécheresse par habitant chaque année contre 71 pour l'Ain. La part de cultures irriguées est très faible (2,3%).

En termes de dépendance à la voiture, si le territoire se positionne en moyenne un peu mieux que le département, on peut penser que les territoires ruraux éloignés de l'agglomération burgienne et des réseaux de transport en commun dépendent davantage de la mobilité motorisée.

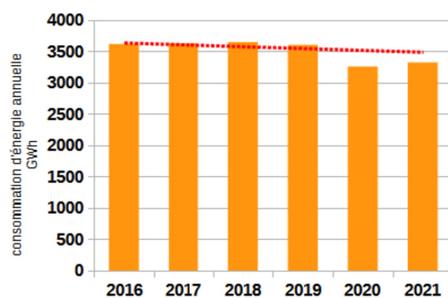
Dynamique du territoire

Gaz à effet de serre, consommation d'énergie et qualité de l'air

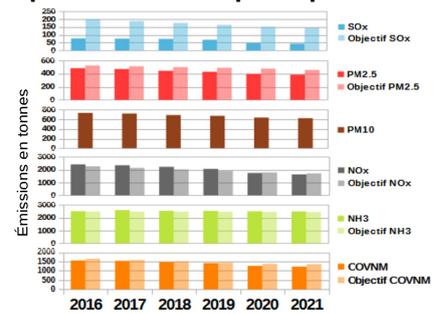
Évolution des émissions de gaz à effet de serre



Évolution de la consommation d'énergie finale



Évolution des émissions de polluants atmosphériques



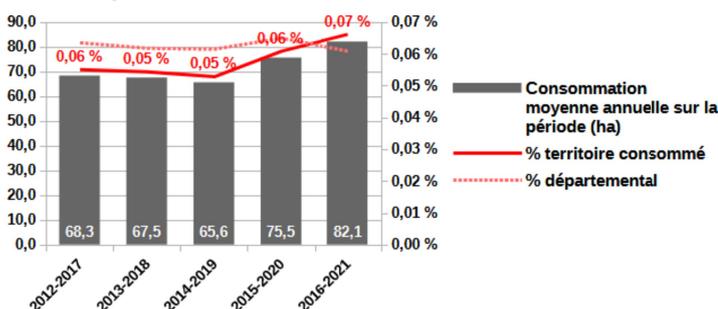
Données ORCAE 2016-2021 – les trajectoires de l'EPCI, représentées par la ligne rouge et les colonnes pâles, sont celles définies dans son projet de PCAET tel qu'arrêté par les élus

On observe en 2020 une baisse significative des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie finale, principalement due au secteur des transports ainsi que de façon très minoritaire au secteur résidentiel. L'année 2021 montre une légère hausse, mais loin d'atteindre les niveaux antérieurs. Grâce à cette baisse exceptionnelle, le territoire rattrape pour le moment ses trajectoires visées.

En matière de polluants atmosphériques, les émissions du territoire reste globalement en baisse et en-dessous des trajectoires visées, hormis pour les émissions d'origine agricole (NH₃).

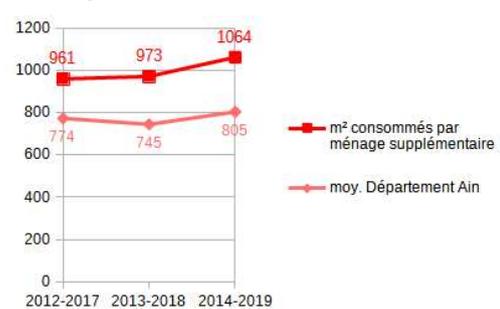
Consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers

Consommation foncière annuelle (moyenne lissée sur 5 ans)



Données observatoire national de l'artificialisation des sols (fichiers fonciers) 2012-2021 au 1^{er} janvier de chaque millésime

Consommation foncière moyenne par nouveau ménage sur 5 ans

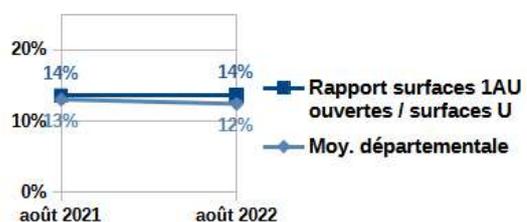


Données observatoire national de l'artificialisation des sols (fichiers fonciers) et INSEE 2012-2019 au 1^{er} janvier de chaque millésime

La trajectoire de consommation foncière est en augmentation sur la période récente, jusqu'à croiser celle du département qui reste stable.

Comparée à la dynamique d'évolution des ménages, le territoire s'avère peu sobre : entre 2014 et 2013, 1064 m² sont consommés par nouveau ménage contre 805 m² en moyenne pour l'Ain, en augmentation par rapport aux périodes précédentes. La proportion de zones AU ouvertes par rapport aux zones U est similaire à celle du département (14 % contre 12%).

Proportion de zones AU ouvertes à l'urbanisation



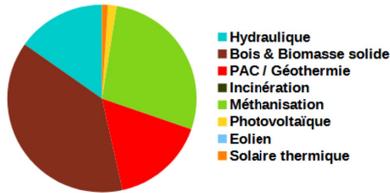
Données DDT01 2021-2022



Le territoire en action

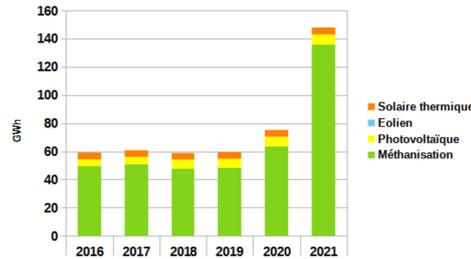
Production d'énergie renouvelable

Répartition de la production d'EnR par filière en 2021



Données ORCAE 2021

Évolution de la production pour 4 filières EnR en développement

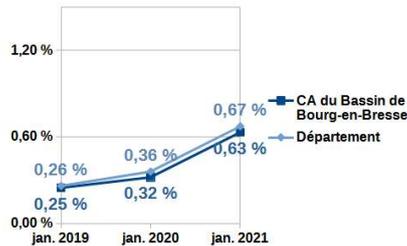


Données ORCAE 2016-2021

Le développement de la méthanisation s'accroît fortement en 2021, avec la mise en service de plusieurs installations, confirmant la place du territoire comme ayant de loin le plus fort développement de cette filière. Les autres filières restent très peu évolutives. Le développement du photovoltaïque reste légèrement inférieur à la moyenne de l'Ain (55 kWh/hab/an contre 66). La couverture de la consommation électrique par la production EnR localement injectée sur le réseau de distribution reste inférieure au département (3,9 % contre 6,1 %).

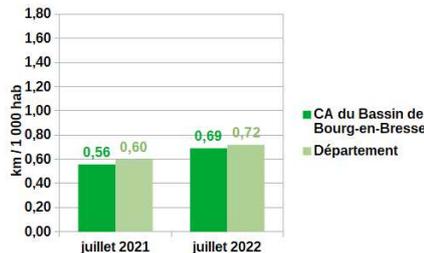
Développement de la mobilité durable

Part de véhicules propres



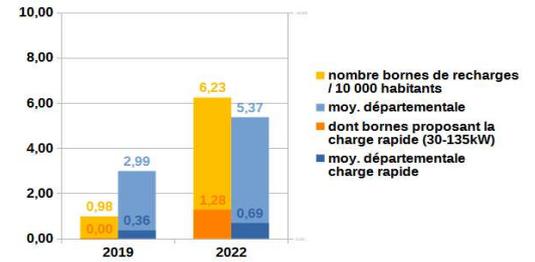
Données MTE-SDES 2019-2021

Infrastructures cyclables



Données OpenStreetMap-GeoVelo 2021-2022

Recharge électrique

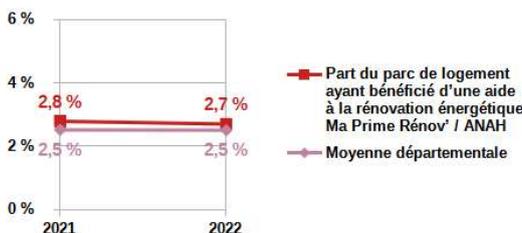


Données ChargeMap 2019, 2022

En termes de mobilité durable, la part de véhicules propres continue de progresser très proche des moyennes départementales. Le nombre de bornes de recharge électrique a très fortement progressé ces dernières années et dépasse en tout point les taux de l'Ain. En revanche, le taux d'infrastructures cyclables reste sensiblement le même que le département et progresse faiblement. Ces infrastructures sont globalement concentrées autour de l'agglomération de Bourg-en-Bresse, les zones plus rurales n'étant quasiment pas équipées à l'exception de la Traverse.

Rénovation énergétique du bâti

Part du parc de logements ayant bénéficié des programmes nationaux d'aides

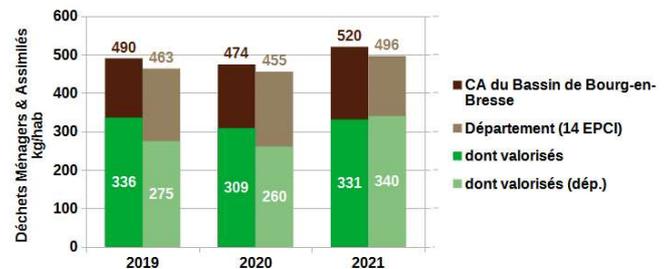


Données ANAH 2021-22

Sur ce territoire où la part de parc bâti ancien se situe dans la moyenne départementale, le taux de logements privés bénéficiant d'aides financières reste légèrement supérieure à la moyenne départementale et le taux d'accompagnement est en nette hausse.

Économie circulaire

Part de déchets recyclés



Données SINOE 2019-2021 – certains millésimes peuvent être manquants

Le volume global de déchets produits par habitant évolue à l'instar du département mais en lui restant supérieur. La part du volume recyclé est plutôt en légère dégradation globale, à l'inverse de l'évolution départementale.

Résilience du territoire

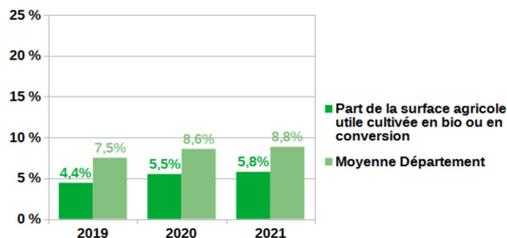
Séquestration carbone

217 Tonnes équivalent CO2 stockées par hectare

217 en moyenne dans l'Ain

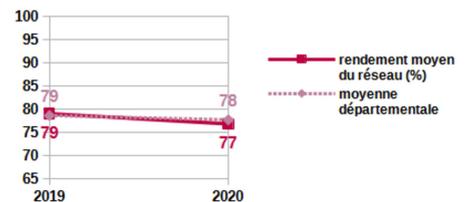
Données ORCAE 2018

Part de l'agriculture biologique



Données Agence bio 2019-2021

Rendement des réseaux d'eau potable



Données SISPEA 2019-2020

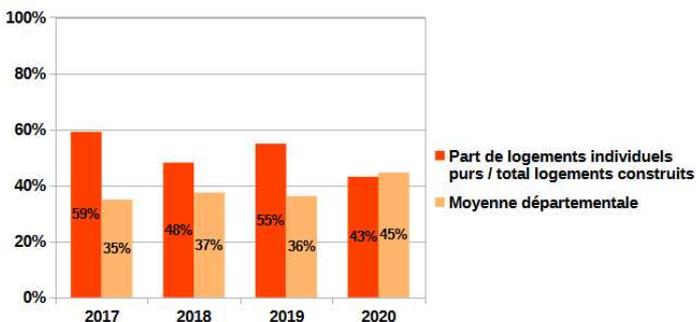
Le territoire présente un enjeu modéré de préservation de la séquestration carbone mais qui est à mettre en regard de sa consommation foncière plutôt élevée.

Le taux d'agriculture biologique ou en conversion reste faible tant en niveau par rapport à la moyenne de l'Ain qu'en progression. Ce faible développement est confirmé par la comparaison des taux de financement de la PAC sur les mesures agro-environnementales.

Le rendement moyen des réseaux d'eau potable du territoire (77 % contre 78 % pour l'Ain en 2020) est moyen et sa consommation d'eau potable domestique reste élevée et plutôt à la hausse (67 m³/hab/an en 2020).

Habitat et mode de vie

Part de logements individuels purs sur le nombre total de logements construits



Données Sitadel2 2017-2020

Au-delà des variations selon les années, la part de logement individuels purs reste plutôt modérée, ce qui s'explique possiblement par un développement du logement groupé ou collectif dans l'agglomération de Bourg. Une tendance à la baisse semble même se dessiner.

Directeur de la publication :
Vincent PATRIARCA, directeur départemental des Territoires de l'Ain
Rédaction :
DDT de l'Ain – Service Connaissances, Études et Prospective
Date de publication : février 2023



<http://www.ain.gouv.fr/accompagnement-dans-la-transition-r1682.html>